

**De la part de toute
l'équipe et du conseil
municipal**

BONNES VACANCES



Chronique de votre maire

Cher.e Rochvillois.e.s,

Vous avez de bonnes idées, vous avez des inquiétudes, vous voyez des améliorations possibles? Je suis là pour vous!

Venez à ma rencontre, au Café du Maire.

On discutera des enjeux qui vous concernent.



LE CAFÉ DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS.

Il est possible de rencontrer madame la mairesse pour des rencontres en privé.

Pour prendre rendez-vous:
maire@saint-jude.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Annick Corbeil

Mairesse

Députée au comité Loisirs de Saint-Jude
Représentante à la MRC des Maskoutains
Représentante au comité d'action locale
Courriel : maire@saint-jude.ca

Sylvain Lafrenaye

Député au comité de la voirie
Député à la régie d'Aqueduc Richelieu Centre
Député au comité de démolition
Courriel : conseiller1@saint-jude.ca

Jacynthe Potvin

Députée du Club de l'Âge d'Or de Saint-Jude, de l'Afées et de la bibliothèque
Députée de la MADA
Députée du Patrimoine et de la culture
Courriel : conseiller5@saint-jude.ca

Pierre Letendre

Député de la SQ
Député au comité consultatif d'urbanisme
Courriel : conseiller6@saint-jude.ca

Anolise Brault

Mairesse suppléante et substitut à la MRC des Maskoutains
Députée à la Maison des Jeunes, à la jeunesse, à l'école et aux questions familiales
Députée à la protection de l'environnement et au Bassin Versant
Députée au comité de démolition
Courriel : conseiller3@saint-jude.ca

Richard Hébert

Député substitut à la régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
Député au comité de la protection civile
Député aux ressources humaines
Courriel : conseiller4@saint-jude.ca

Francis Grégoire

Député à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
Député au comité Intermunicipale concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Député au comité de démolition
Député au comité de l'UQROP
Courriel : conseiller2@saint-jude.ca

Les membres du conseil municipal vous invitent à communiquer avec eux pour toutes questions ou suggestions.

Nouveaux bébés

Par sa politique familiale, le conseil municipal désire souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. Ainsi, Céline Proulx, présidente du comité des loisirs, se rendra chez les nouveaux parents afin de remettre un panier cadeau au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450 792-3855 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude puisque ce n'est pas une information que nous possédons.



Messages de votre municipalité

Fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note
que le bureau municipal
sera fermé le

mardi 1^{er} juillet 2025

à l'occasion de
la fête du Canada.

Nous serons de retour
le mercredi 2 juillet dès 8 h 30 !



Visites de prévention

Nos pompiers procéderont à des visites de prévention résidentielle d'ici à cet automne. Cette année, les visites auront lieu sur les rues suivantes: Sainte-Rose, Saint-Édouard et Bernard.

IMPORTANT: Si vous n'êtes pas présent lors de la visite, un accroche-porte sera laissé sur place afin que vous puissiez le compléter et le renvoyer au bureau municipal:

Par le poste:

940, rue du Centre, Saint-Jude, QC J0H 1P0

En personne:

sur les heures d'ouverture ou
dans la boîte sécurisée à l'extérieur
du bureau municipal.

Richard Hébert
Directeur sécurité incendie
incendie@saint-jude.ca



Ventes de garage sans permis

Les dates des prochaines fins de semaine de ventes de garage sans permis ont été déterminées.

Les résidents-es de Saint-Jude pourront tenir une vente de garage sur leur propriété aux dates suivantes:

- **5 et 6 juillet 2025**
- **11, 12 et 13 octobre 2025**



Nouveau-né

à Saint-Jude!

Arthur Bolliger

Né le 5 juin 2025

Fils de Alyssia Lapalme
et Félix Bolliger



félicitations

aux nouveaux parents !!!

Profitez de chaque moment !



Les barbecues et les risques d'incendies

L'arrivée des beaux jours rime souvent avec retrouvailles autour du barbecue. Mais attention : mal utilisé, ce plaisir est aussi une source d'incendie ! Voici quelques conseils pour profiter du grill en toute tranquillité.

Installation et utilisation

Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue au gaz ou au propane doit être :

- À l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance sécuritaire (environ 1 m) de tout objet ou matière combustible comme des murs, des portes, des arbres, etc.

À chaque utilisation :

- Ouvrez le couvercle du barbecue avant d'ouvrir le robinet de la bonbonne;
- Ne vous penchez pas au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- Surveillez votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- Ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- Débarrassez-vous des résidus de graisse sur les grilles et dans les bacs : ces accumulations sont hautement combustibles;
- À la fin, fermez complètement le robinet de la bonbonne de gaz et une fois que la flamme est éteinte, fermez toutes les commandes de contrôle de gaz.



Attention ! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

Entretien

Chaque fois que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre barbecue, vous devez :

- Vérifier l'étanchéité des conduits. Pour ce faire, appliquez de l'eau savonneuse sur les raccords; si des bulles apparaissent, une fuite est possible;
- Nettoyer tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composants de votre appareil et s'assurer qu'ils sont en bon état;
- Vérifier que la flamme produite est bleue;
- Faire toutes autres démarches d'entretien suggérées dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Transport et entreposage

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

- Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre;
- Entrez vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage;
- Entrez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion;
- Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane.

Malgré toutes ces précautions, si un incident survient, évacuez immédiatement les lieux et composez le 9-1-1. Si vous pouvez accéder au robinet de la bonbonne sans danger, fermez-le.

Richard Hébert

Directeur sécurité incendie

incendie@saint-jude.ca

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT
39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com
Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

Telephone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

PAVILLON
Service traiteur

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN

Lorraine Bousquet
450 792.3011
1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0
pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

Plantes nuisibles et envahissantes ! SAVOIR LES RECONNAITRE

Berce du Caucase

La berce du Caucase est une espèce exotique envahissante (EEE) déclarer par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) et les risques d'exposition à cette plante sont importants. Elle est invitante pour les enfants qui peuvent l'utiliser pour s'y cacher ou jouer mais aussi pour les jardiniers amateurs, les employés de firmes horticoles ou d'entretien paysager et pour toute personne fréquentant les sites colonisés par la plante. Elle représente un risque pour la santé et pour la biodiversité. **Évitez de la semer, la planter, de la multiplier ou de la transporter.**



CARACTÉRISTIQUES

- Hauteur: de 2 à 5 mètres;
- Tige portant des poils blancs rudes et épars, surtout à la base des tiges foliaires;
- Tiges ayant de nombreuses taches variant de rouge framboise à violet, bien définies et étendues;
- Feuilles divisées en 2 ou 3 folioles, profondément découpées et dentées;
- Face inférieure des feuilles lisse ou légèrement écaillée et pouvant porter quelques poils blancs rudes et épars;
- Ombelle en forme de parapluie inversé, de 20 à 50 centimètres de diamètre;
- Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons;
- Fleurs blanches;
- Sève pouvant causer de graves dermatites;
- Floraison juin-juillet.

Information provenant de la documentation suivante:

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

La Renouée du Japon

La Renouée du Japon est une espèce exotique envahissante (EEE) déclarer par le ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatique (MELCC). Elle ne cause pas vraiment de problème à l'homme, elle n'est pas toxique. C'est surtout un fléau biologique envers les autres espèces floristiques (voir faunistiques) de nos territoires. Elle peut également favoriser l'érosion des rives et modifier la composition chimique du sol ainsi que la diversité des microorganismes qui s'y trouvent. Ses racines et ses tiges peuvent s'infiltrer dans les fissures des infrastructures. Étant donné les effets nuisibles de la renouée du Japon sur l'environnement et parce qu'elle est très difficile à éradiquer, il est important de prévenir sa propagation. **Évitez de la semer, la planter, de la multiplier ou de la transporter.**



CARACTÉRISTIQUES

- Hauteur: 1 à 3 mètres;
- Les tiges sont vertes à rougeâtres et présentent parfois des taches pourpres; Elles sont lisses, creuses et ressemblent à du bambou;
- Les racines sont ligneuses, brun foncé à l'extérieur et orange à l'intérieur; Ils peuvent croître jusqu'à une profondeur de 2 à 3 mètres et s'éloigner jusqu'à 7 mètres du plant d'origine;
- Les feuilles sont ovales à triangulaires. Leur l'extrémité est pointue et leur base est tronquée (jamais cordée). Elles ne sont pas dentelées. Elles mesurent de 7 à 15 centimètres de long par 5 à 12 centimètres de large. Elles sont placées en alternance sur les tiges;
- Les fleurs sont petites et ont la forme d'une goutte d'eau; elles sont de couleur blanc crème et réunies en grappes et la floraison a lieu en août et septembre.

Fière Rochvilloise impliquée dans notre municipalité



ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIÈRE

☎ 514-515-2159
✉ cproulx@propriodirect.com
🌐 www.celineproulx.ca
<https://propriodirect.com/celine-proulx/>

Céline Proulx
COURTIER IMMOBILIER

à partir de 2%

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS LOURDS

Équipements lourds | Services associés

Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse

 Guillaume Monast
 514-923-2340
 www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com



INFORMATIONS SUR LES PISCINES

Citoyens, citoyennes, voici quelques informations utiles sur la réglementation en vigueur.

DATE LIMITE

La date limite pour vous conformer aux exigences concernant les accès de sécurité à la piscine est le 30 septembre 2025 au plus tard.

Cette exigence concerne toutes les piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010.

N'oubliez pas qu'il est nécessaire d'obtenir un permis avant de commencer les travaux.



Ne s'applique pas

Le règlement ne s'applique pas dans les cas suivants:

- Les spas de moins de 2000 litres;
- Les plans d'eau naturels;
- Les jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

Une exception à la réglementation sur les piscines concerne les spas de plus de 2000 litres, pour lesquels la réglementation s'applique.

LE CONTRÔLE DE L'ACCÈS À LA PISCINE

Dans les cas suivants, les piscines doivent être entourées d'une enceinte conforme à la réglementation.

- Une piscine creusée ou semi-creusée;
- Une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1.2 mètres de hauteur;
- Une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1.4 mètres de hauteur.



Images empruntées

LES MURS ET SES OUVERTURES

Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte doit respecter les caractéristiques suivantes:

- Il ne doit pas y avoir de porte donnant un accès direct à la piscine.
Si nécessaire, une clôture doit être installée autour de la porte.
- Une fenêtre située à au moins de 3 m du sol;
 - Un dispositif limitateur d'ouverture doit être installé pour restreindre l'ouverture à un maximum de 10 cm si située à moins de 3 m.



Images empruntées

Les appareils de piscine, tels que les filtres et les thermopompes, doivent être situés à au moins un mètre de toute piscine, sauf s'ils se trouvent à l'intérieur d'une clôture.



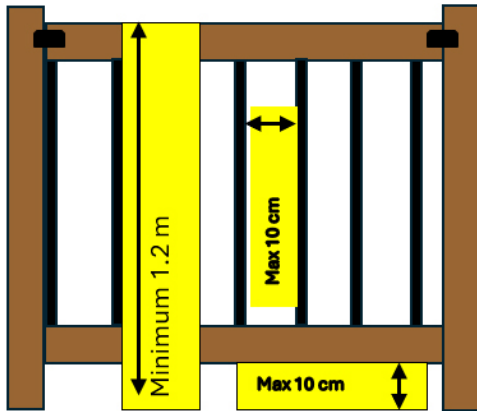
Pour toutes questions

Vous pouvez contacter l'inspectrice municipale
450 792-3855, poste 7
inspecteur@saint-jude.ca

L'ENCEINTE POUR L'ACCÈS À LA PISCINE

PISCINE HORS TERRE

- Doit avoir une hauteur minimale de 1.2 mètres,
- Un maximum de 10 centimètres entre les barreaux verticaux,
- Un maximum de 10 centimètres entre le sol et le bas de l'enceinte,
- En tout temps, ne doit pas permettre l'escalade.



PISCINE CREUSÉE & SEMI-CREUSÉE

Si l'enceinte qui entoure la piscine est une clôture en mailles de chaînes:

- Les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins;
- Si les mailles sont plus de 30 mm, des lattes doivent être insérées;
- Doit avoir une hauteur minimale de 1.2 mètres;
- En tout temps, ne doit pas permettre l'escalade.



Image empruntée

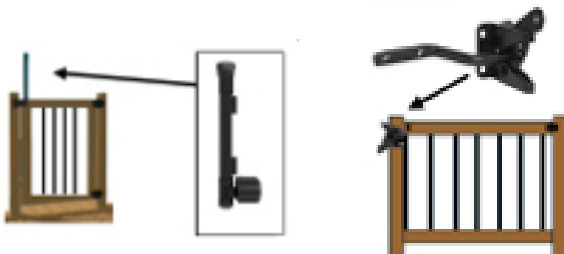
Aucun objet extérieur pouvant servir à l'escalade ne doit être placé à moins d'un mètre de l'enceinte.

PORTE DE L'ENCEINTE

La porte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte au niveau de la hauteur et des espacements.

En plus des éléments suivants:

- Doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement;
- Être muni d'un dispositif de sécurité passif (loquet);
- Peut être installé du côté intérieur (piscine) de la porte dans le haut;
- Peut être installé du côté extérieur (l'escalier) de la porte à au moins 1.5 mètres de hauteur.



MOYENS D'ACCÈS SÉCURITAIRE

Pour une piscine hors terre

- Une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- Une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;



- Une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



Pour toutes questions

Vous pouvez contacter l'inspectrice municipale
450 792-3855, poste 7
inspecteur@saint-jude.ca



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

16 ET 17 AOÛT 2025 TOURNOIS DE SOCCER

LIGUE DE SOCCER DES PATRIOTES

Si t'impliquer dans les tournois t'intéresse,
contacte Kim Martin-Blais,
Responsable aux loisirs
450 792-3855, poste 3 • loisirs@saint-jude.ca



Les arts martiaux à Saint-Jude Session Automne 2025

KARATÉ

Lundi: 18 h à 19 h (enfant 9 ans et -) et parent/enfant
19 h à 20 h 15 (adulte et 10 ans et +)

Samedi: 9 h à 10 h (enfant 9 ans et -) et parent/enfant
10 h à 11 h (adulte et 10 ans et +)

KOBUJUTSU

Lundi: 20 h 15 à 21 h 15

Samedi: 11 h à 12 h

COÛT (14 semaines):

Karaté 160 \$ (1 fois/semaine)
245 \$ (2 fois/semaine)

Kobujutsu 160 \$ ou 80 \$ si inscrit au karaté avec nous
(1 fois/semaine)
245 \$ ou 160 \$ si inscrit au karaté avec nous
(2 fois/semaine)

Rabais familiaux	%
2 ^{ème} élève d'une même famille	20%
3 ^{ème} élève d'une même famille	20%
4 ^{ème} élève d'une même famille	60%
5 ^{ème} et plus	Gratuit

Inscription:

Centre communautaire de Saint-Jude (930, rue du Centre, Saint-Jude) le **6 ou 8 septembre**, à l'heure du cours que vous voulez joindre, pour cours d'essai gratuit et/ou inscription. (Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi sont vendus sur place.) Session de 14 semaines, du 6 septembre au 15 décembre 2025. Pas de cours les 11 et 13 octobre 2025.

Information:

Stéphane Gingras: 819 471-3619

***Kobujutsu:** armes anciennes japonaises
(bâton, sai, nunchaku, etc.)




Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



**Construction
David Blain inc.**

Entrepreneur Général
Résidentiel / Commercial
Rénovation
Gestion de projets

450-278-7744 constructiondblain@hotmail.com RBQ 5831-7041-01



Cours de ballet-jazz Enfants et adultes

Pour les jeunes amateurs de danse et les adultes, venez apprendre les bases du ballet-jazz, les réchauffements, les étirements et une chorégraphie. Beaucoup de plaisir et de musique en perspective !

Les adultes et les enfants
(à partir de 8 ans)

Jeudi de 18h30 à 19h30
Centre communautaire de Saint-Jude
(grande salle en bas)

18 septembre au 6 novembre 2025
(congé à la relâche scolaire)

Coût : 40 \$ pour les 8 cours
(2^e personne de la même famille 30 \$,
3^e et suivantes 25 \$)

Préinscription par téléphone au professeur et/ou inscription lors du premier cours; vêtements confortables, chaussures de danse ou chaussettes antidérapantes.

La danse, c'est la vie!

Suzie Plourde, professeur de ballet-jazz
450 792-2177



À qui ça s'adresse

Pour toutes personnes ayant envie de se poser et prendre soin de soi.

Coût de la session :

210 \$
(session de 14 semaines)

*Payable lors du premier cours par chèque, argent comptant ou virement interac.

Lieu du cours :

Salle communautaire
930, rue du Centre

Matériel nécessaire :

Tapis de yoga,
bouteille d'eau et
votre sourire

*Inscription obligatoire avant le début de la session.

Pour toutes informations et s'inscrire :

Anne Tsujimoto
450 223-4744
pafe50@hotmail.com

**Du mercredi
10 septembre
au mercredi
10 décembre à 19 h**

Cours de yoga

Les cours de yoga s'adressent aux personnes de tous niveaux.

Les séances seront séparées en deux parties soit le Hatha yoga et le yoga Yin.

Le premier consiste en un yoga classique composé de plusieurs postures afin de développer votre maintien.

Le yoga Yin vous aidera à vous poser et à travailler votre flexibilité par le biais de postures statiques au sol.



SYLVAIN Girard
TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



COURS DE GROUPE | AUTOMNE 2025

14 SEMAINES | 8 SEPTEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2025

LUNDI

**MAMANS
ACTIVES**

9H00 À 10H00
ST-LOUIS

**AÎNÉS
ACTIFS**

11H15 À 12H00
ST-LOUIS

TARIFS

195 \$ | 1 cours par semaine
310 \$ | 2 cours par semaine
17 \$ | Cours à l'unité

MARDI

**CLUB DE
COURSE**
Débutant

12H00 À 12H45
ST-JUDE

TABATA

19H00 À 19H45
ST-JUDE

*Les cours seront à l'extérieur jusqu'à l'arrivée
du froid ou en cas de pluie!*

ADRESSES DES PARCS/SALLES :

St-Louis : 100, rue Messier

St-Jude : 930, rue du Centre

St-Hugues : 390, rue Notre-Dame

JEUDI

**MAMANS
ACTIVES**

9H00 À 10H00
ST-HUGUES

**AÎNÉS
ACTIFS**

10H15 À 11H15
ST-HUGUES

TABATA

11H30 À 12H15
ST-HUGUES

TABATA

18H15 À 19H00
ST-LOUIS

**CARDIO-
MUSCU**

19H30 À 20H30
ST-JUDE



450 502-2811 | melissaturcotkin@gmail.com

Date limite pour les inscriptions : 1er septembre 2025

À l'inscription, mentionnez pour quel(s) cours vous souhaitez vous inscrire.
Une fois inscrit(e), vous pourrez venir au cours de votre choix selon votre horaire.

**LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.**

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : **450 792-3891**

*Massothérapie
Chantal Desmarteau*

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com
450 779-5702
Membre F.Q.M.

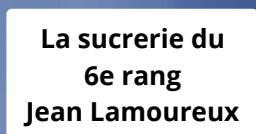
645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

PLATINE

OR

ARGENT



Maison des jeunes Quatre-Vents



MdJ 4 Vents pour les 11 à 17 ans
 Suivez-nous sur  et notre site Internet pour l'horaire détaillé.



JUILLET 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
29 Chouette à voir	30 Fermé	1 Fermé	2 Fermé	3 Jeudi causerie	4 Dans une cuisine, je me débrouille	5 Autour d'un feu
6 Musée de la biodiversité	7 Fermé	9 Fermé	9 Fermé	10 Jeudi causerie	11 Dans une cuisine, je me débrouille	12 Gib Fest Été
13 Piscine	14 Fermé	15 Fermé	16 Fermé	17 Jeudi causerie	18 Dans une cuisine, je me débrouille	19 Gib Fest Été
20 Thématique Beach Party	21 Fermé	22 Fermé	23 Fermé	24 Jeudi causerie	25 Dans une cuisine, je me débrouille	26 Summerween
27 Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsionhikwatha	28 Fermé	29 Fermé	30 Fermé	31 Jeudi causerie	1 Mystère à la MDJ (Clue)	2 Expo agricole

 = Réservation requise

Transport disponible gratuitement sur demande :

**450 250-2488, poste 4
et par Messenger**

**LES CANETTES ET LES
BOUTEILLES CONSIGNÉES
SONT TOUJOURS ACCEPTÉES
DANS L'ARMOIRE NOIRE
DEVANT LA MDJ.
MERCI DE VOS DONS**



FREINS
SILENCIEUX
SUSPENSION
ALIGNEMENT

GARAGE
REMY LAPIERRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1315, rue St-Édouard, St-Jude
450.792.2131

JONATHAN CYR

CONSTRUCTION DE MAISONS
FINITION INTÉRIEUR & EXTÉRIEURE
AGRANDISSEMENT DE MAISON
POSE DE REVÊTEMENT EXTÉRIEURE
CUISINE, SALLE DE BAIN, SOUS-SOL
CONSTRUCTION DE GARAGE
GESTION DE PROJET

 St-Jude
 renojocyr@hotmail.com
 450.278.7023

9322-2263 Qc inc.
RBQ: 5705-1864-01

constructionjonathancyr.com



LE 18 OCTOBRE 2025



DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL L'ADOVENTURE DES QUATRE-VENTS



SPECTACLE PLEIN-AIR • ESCAPE ROOM • FOODTRUCK
ANIMAUX EXOTIQUES • PRIX DE PRÉSENCE • LASERTAG
MARCHÉ D'ARTISANS • BUBBLE TEA • **ET BIEN PLUS !**

De **13 h 30** à **20 h 30** • parc Elphège-Filiatreault, Saint-Jude

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

sur le site internet de la Bibliothèque au :
<http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

Vous pouvez nous y contacter pour réserver, ou faire vos demandes spéciales.

Aussi, soyez informés avant tous des nouveautés du mois !!!



Nos auteurs québécois ou canadiens :

- **Un monde de curiosités** (Louise Penny)
- **La course de Rose** (Dawn Dumont)
- **Maudits bas sales** (Marie-Millie Dessureault)
- **Si on s'aimait célibataires** (Louise Sigouin)
- **Portée par le vent** (Edith Blais)
- **La saga Kilmorey v.1** (Camille Vallières)

- **À perpétuité v.3** (Marilou Addison)
- **Plage Laval** (Rafaële Germain)
- **Les étrangères de Saint-Michel v.2** (Stéphanie Martin)
- **Les magiciens d'Enkediev v.6** (Anne Robillard)

Et les autres titres disponibles...

- **Albane v.1** (Marie-Bernadette Dupuy)
- **La très catastrophique visite du zoo** (Joël Dicker)
- **Les lendemains qui chantent** (Arnaldur Indridason)
- **Foudroyés v.2** (Tracy Wolff)

- **Les morsures du silence** (Johana Gustawsson)
- **Spinoza l'homme qui a tué Dieu** (Jr. Dos Santos)
- **Kings of sin, la colère v.1** (Ana Huang)

Enfants

- **Câlins du soir**
- **Peppa et les émotions**
- **Ours à tatiner**
- **Le dromadaire qui en a plein le dos**
- **Splat miam! De la crème glacée!**
- **Poupou aime les autobus jaunes**

Jeunes lecteurs

- **31 jours pour t'aimer**
- **À fleur de peau**
- **Un lourd silence**
- **Game over v.5**
- **Spy family v.4 et 5**



Bonjour lecteurs, lectrices,

Surveillez notre concours sur la page Facebook de la municipalité de Saint-Jude.
Un concours pour vous remercier de votre fidélité envers notre belle bibliothèque!
Bonne lecture d'été!



LA ROSACE
Ferme Bio



Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux
97 rang Thiersant, Saint-Louis
De juin à octobre
www.fermelarosace.com



Mélissa Turcot

Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entraînement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé

450 502-2811
melissaturcotkin@gmail.com



Nouvelles de vos organismes

AFEAS Saint-Jude

Ah ! La beauté de la langue française !



- Pourquoi dit-on qu'il y a « *Embarras de voitures* » quand il y en a trop et « *Embarras d'argent* » quand il n'y en a pas assez ?
- Pourquoi parle-t-on des « *quatre coins* » de la Terre alors qu'elle est ronde ?
- Quand un homme se meurt, on dit qu'il « *s'éteint* ». Quand il est mort, on l'appelle « *feu* » !
- Pourquoi appelle-t-on « *coup de grâce* » le coup qui tue ?
- On « *remercie* » un employé quand on n'est pas content de ses services.
- Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de « *beaux draps* » ? Et celui qui a des ennuis judiciaires dans de « *sales draps* », même si la servante les change tous les jours...
- Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois: Je viens de *louer* un appartement ?
- Pourquoi un *bruit transpire*-t-il avant d'avoir *couru* ?

- Pourquoi *lave-t-on* une injure et *essuie-t-on* un affront ?
- On passe souvent des *nuits blanches* quand on a des *idées noires*.
- Pourquoi faut-il en *mettre de l'argent de côté* quand on veut en *avoir devant soi* ?
- Pourquoi dit-on que « *les avis sont partagés* » lorsque vous ne partagez pas l'avis d'autres personnes.
- Réjouissons-nous, car ce sont les *meilleurs crus* qui donnent les plus *fortes cuites* !

Un bel été !

*Notre corps a besoin de repos.
Notre esprit a besoin de paix.
Notre coeur a besoin de joie.*

Le comité de l'AFÉAS



Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Tél.: 450 787-3133
Téléc.: 450 787-2765
marchambault@notarius.net

copiPLUS 360

Normande Hamel

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca

w.copiplus360.ca

Saint-Louis, QC J0G 1K0

Livraison disponible

Impression/Photocopies/Numérisation/Reliure/
Plastification/Tenue de livres/Graphisme/Sites web

La chronique *Faucon* vous en parle!

Par Guy Fitzgerald

Des nouv'ailes de l'UQROP...

Chouette à voir ouvert 7/7

Ça y est, c'est l'été. Même si *Chouette à voir!* est maintenant ouvert à l'année, la haute saison bat son plein. Venez nous voir et surveillez aussi les événements thématiques. Et pourquoi ne pas en profiter pour savourer un crème glacée molle en nature? Surveillez notre site <https://chouetteavoir.ca/evenements/> ou nos publications Facebook pour en savoir davantage.



Une soirée parmi les lucioles – 11 juillet



Chouette à voir! rendra hommage aux lucioles le vendredi 11 juillet en soirée. Une belle occasion de profiter du charme du site à la pénombre.



Soirée perséides – 15 et 16 août

Une autre occasion de vivre la vie « nocturne » à Chouette à voir!, venez apprécier les étoiles filantes à la mi-août.

13 et 14 septembre – Les artistes s'invitent à *Chouette à voir!*

Venez voir des artistes et artisans qui exposent leurs peintures, photos, sculptures, nichoirs...



Vous pouvez nous aider à poursuivre notre mission de réhabilitation et d'éducation en posant des gestes simples: adoptez la remise en liberté d'un oiseau de proie réhabilité ou en captivité, devenez membre de l'UQROP, faites un don, réservez une animation, faites la promotion de *Chouette à voir!* dans votre réseau d'amis, magasinez à notre boutique... Visitez nos sites www.uqrop.qc.ca et www.chouetteavoir.ca ou nos pages Facebook [UQROP](https://www.facebook.com/UQROP) et [chouetteavoir](https://www.facebook.com/chouetteavoir) pour en savoir plus.



PLOMBERIE PROJESS

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RESIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vrai!



4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : 450 771-0605

info@coopauxpittissoins.com
www.coopauxpittissoins.com

18
OCT
2025

VENEZ NOUS VOIR
BRUNCH DES
POMPIERS
ET PORTES OUVERTES

DÈS 9 h 30

BRUNCH
9 h 30 à 12 h 30
PORTES
OUVERTES
13 h à 16 h

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 3 ANS ET MOINS

ENFANTS : 7 \$ | ADULTES : 12 \$

3 À 14 ANS

15 ANS ET PLUS

BILLETS EN VENTE À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET
AUPRÈS DES MEMBRES DU SERVICE INCENDIE OU AU 450 771-8203



**INSCRIVEZ-LE
À VOTRE
AGENDA !**

AU PROFIT DE LA FONDATION DES GRANDS BRULÉS

DIRECTEMENT À LA CASERNE

1427, RUE STE-CATHERINE, SAINT-JUDE

PLEIN D'ACTIVITÉS SUR PLACE
EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES JEUNES

Nouvelles de vos organismes

Programme régional de vidange des installations septiques

Calendrier de vidanges 2025

2025

Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées par le ministère des Transports du Québec en raison de circonstances indépendantes de notre volonté.

2026

Le calendrier des vidanges 2026 sera déterminé suite à la période de vidange de 2025. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

Du 3 septembre au 9 septembre 2025

Saint-Jude

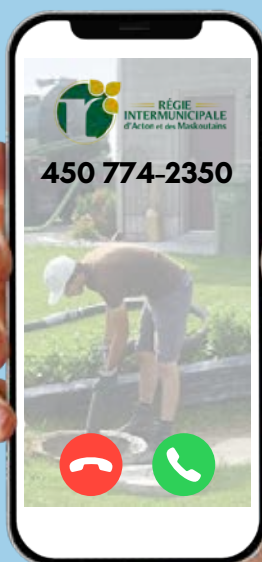
2026	2025
Route/rang	Route/rang
Route de Michaudville	Rang Fleury
Rue Settecas	Route 235 (Rang des 48)
Rang de la Grande-Ligne	Rang Salvail Nord
Rue Cécile	Rang Basse-Double
6 ^e Rang	Rang Salvail Sud
Rue Graveline	Rang Sainte-Rose
Rue Beaucage	Rue Saint-Charles
Rue L'Heureux	
Rue William-Houde	

Propriétaire d'une fosse septique?

APPELEZ-NOUS!

La mise à jour des informations à votre dossier permet :

- D'être rejoint pour confirmer votre date de vidange
- D'éviter des frais de déplacements inutiles



www.riam.quebec
450 774-2350

Juin - 2025



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Action et des Maskoutains



Avril - 2025

Prêt pour la vidange de votre installation septique?



Maintenez votre dossier à jour

En nous communiquant tout changement :

- de coordonnées téléphoniques
- de propriétaire
- d'installation septique

Dégagez les couvercles

15 cm (6 pouces)
autour et en profondeur



Pour les installations sous un balcon, un patio ou un agrandissement

Un dégagement d'une hauteur minimale de 1,2 mètres (4 pieds) est nécessaire pour manipuler les couvercles

Pour d'autres conseils de préparation des lieux afin d'éviter des frais de déplacements inutiles : www.riam.quebec 450 774-2350



Nouvelles de vos organismes

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 9\$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter:

450 773-4966, poste 2

Pour informations:

Robert Perreault
450 792-2270



équijustice 40 ans

RICHÉLIEU-YAMASKA

Est à la

recherche

de BÉNÉVOLES dans la



MRC DES MASKOUTAINS

DEVENEZ MÉDIATEURS CITOYENS

- Vous êtes une personne bienveillante avec des aptitudes en communication
- Vous avez du temps, mais vous souhaitez avoir un horaire flexible
- Vous avez envie de vous engager dans une expérience de bénévolat unique en accompagnant des concitoyens dans une démarche de médiation
- Notre offre s'adresse peut-être à vous

ÊTRE MÉDIATEUR C'EST

- Écouter, accompagner et soutenir les citoyens dans la gestion de leurs conflits tout en respectant leurs droits et leurs différences;
- Travailler en équipe;
- Faire partie d'un réseau innovateur et dynamique;
- Participer à une formation sur la médiation relationnelle.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

CONTACTEZ : Nathalie Trudeau
ntrudeau@equijustice.ca
450 773-8940 poste 104

Fonds d'études
notariales



BALAYÉ 2 MOI



GLOBAL
Peintures

802, Saint-Edouard
St-Jude, Qc J0H 1P0
admin@globalpeintures.com
(450) 792-3844

Patrick Audette
Président
Nathalie Turcotte
Vice-Présidente



Peinture en poudre pour :
Machinerie agricole
Roue
Clôture
Sculpture
Escalier, rampe
châssis auto-course
Et tout autre projet

514 260-1249

danielasantibanez6@gmail.com

Boutique pour animaux



Accessoires et nourriture

101, avenue Yamaska, Saint-Denis-Sur-Le-Richelieu

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1248 route de Michaudville

St-Jude, Qc.

J0H 1P0

Tilou-levasseur@hotmail.ca

450 210-3187



Faits saillants du rapport financier 2025

Chers citoyennes et citoyens,

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Saint-Jude, tel qu'audité par la Société de comptables professionnels agréés FBL S.E.N.C.R.L. et ce, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2024, onglets « *municipalité/budget et finances/rapports financiers* ».

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2024 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 839 846 \$ et les revenus d'investissement de 722 125 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépendances) ont totalisé 2 731 884 \$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 175 996 \$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 283 958 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 283 958 \$.

Revenus de fonctionnement et d'investissement	3 561 971 \$
Charges (dépendances)	(2 731 884 \$)
Excédent de fonctionnement avant conciliation fiscale	107 962 \$
Conciliation à des fins fiscales	175 996 \$
Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	283 958 \$

Variation des Actifs Financiers Nets:

La variation des actifs financiers nets pour l'année 2024 a été positive, témoignant d'une croissance stable et d'une gestion prudente des ressources.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.C.R.L. en date du 3 juin 2025. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jude.

À la suite de la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport d'auditeur indépendant, mentionne QU' « À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion:

En conclusion, l'année 2024 a été une année de progression et d'action pour notre municipalité. Amélioration de la patinoire, de la rue du Centre, du terrain de balle,... Grâce à une gestion financière responsable et à l'engagement de notre communauté, nous avons pu surmonter les défis et continuer à avancer vers un

avenir meilleur pour tous. Nous souhaitons vous offrir des services de qualité en lien avec notre capacité de payer, nous devons agir maintenant pour le développement de la municipalité afin de maintenir la vitalité de celle-ci. Nous restons déterminés à servir nos citoyens avec intégrité, transparence et dévouement.

La Municipalité souhaite que les informations présentées dans ce document offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

La mairesse,
Annick Corbeil



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

**Maçonnerie
MICAUDVILLE
inc.**

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de

- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Procès-verbal

Séance du 6 mai 2025

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 6 mai 2025 à 20 h 03 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Richard Hébert

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 1^{er} avril 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SOMMAIRE AVRIL	
Salaires nets	35 503.00 \$
Comptes du mois déjà payés	116 312.51 \$
Comptes du mois à payer	64 881.68 \$
TOTAL	216 697.19 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois d'avril 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 30 MARS 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 30 mars 2025.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT 570-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

Avis de motion est par la présente donné par Anolise Brault qu'un règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'adopter le règlement 570-2025 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, Anolise Brault dépose une copie du projet de règlement 570-2025 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AGENTE SERVICE CLIENT – REMPLACEMENT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE l'agente de service client est en absence prolongée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche temporaire de Mme Isabelle Rossignol au poste d'agente de service client.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OFFRE DE SERVICE – TECHNI-CONSULTANT – MANDAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la firme Techni-Consultant afin d'élaborer le plan d'action et gérer les appels d'offres selon les projets déposer et d'en défrayer les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OFFRE DE SERVICE – TECHNI-CONSULTANT – MANDAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la firme Techni-Consultant afin d'élaborer la programmation et planifier les travaux requis selon les priorités et d'en défrayer les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONGRÈS ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU QUÉBEC (AGSICQ) – INSCRIPTION

ATTENDU QUE l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec organisera son congrès annuel du 14 au 17 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER monsieur Richard Hébert, directeur du Service de sécurité incendie, à participer au congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec qui se tiendra à Trois-Rivières du 14 au 17 juin 2025;

DE DÉFRAYER les frais d'hébergement, de déplacement, de stationnement et de repas, sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Il est également RÉSOLU:

DE FACTURER la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton, selon l'entente en vigueur, afin de partager à parts égales, les dépenses totales autorisées pour la participation de monsieur Richard Hébert au congrès annuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PRIORITÉ D' ACTIONS LOCALES – 2025–2026 – PRENDRE ACTE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de Sécurité publique formulée lors de la réunion du 26 février 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE des priorités d'action locales en matière de sécurité publique pour les années 2025–2026 pour les municipalités membres de la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

APPEL D'OFFRE – RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – ADJUDICATION DU CONTRAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de rapiéçage d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme soit à Vallières Asphalte Inc. au coût de 188,84\$/tonne.

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des routes».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

APPEL D'OFFRE – FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE – ADJUDICATION DU CONTRAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de fauchage et débroussaillage au plus bas soumissionnaire conforme soit à Entreprise MMR Turcotte Inc au coût de 10 347,75\$ pour trois (3) levée.

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des routes».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

APPEL D'OFFRE – LIGNAGE – ADJUDICATION DU CONTRAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de lignage au plus bas soumissionnaire conforme soit à Lignage Maska au coût de 12 037,75\$.

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des routes».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

OFFRE DE SERVICE – ABAT-POUSSIÈRE – MANDAT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise Multi Routes selon les conditions énoncées à la soumission du 16 avril 2025 soit environ 15 000 litres au coût de 0.399\$/litre pour le chlorure de calcium 35% liquide épandu.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des routes».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

HYGIÈNE DU MILIEU

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE AVRIL 2025

La directrice générale et greffière trésorière dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois d'avril 2025.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 6 551 031

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 551 031 a présenté la demande de dérogation mineure 2025-1008 à l'effet de lui permettre;

- Les cases de stationnements sont proposées en cours avant alors qu'elles ne sont autorisées que dans les cours latérales et arrière en vertu de l'article 9.4.1 (aire de stationnement accessible à un usage résidentielle);
- Le rapport espace bâti/terrain excède de .04% la superficie maximale autorisée de 30% en vertu de la grille des usages principaux et des normes;
- La superficie des ouvertures en façade secondaire est de 23.7% alors que la superficie devrait totaliser un minimum exigé de 50%.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal ACCEPTE la demande de dérogation mineure 2025-1008;

ASSUJETTI la dérogation mineure 2025-1008 conditionnellement au fait que le propriétaire doit fournir une confirmation écrite d'un professionnel confirmant la servitude de passage aérien d'Hydro-Québec et de Télébec qui permet l'établissement de stationnement dans cette même servitude.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

JEUX DU PARC DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – ACHAT

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme *Fonds de développement Rural 2025*, nous avons acquis de nouveaux modules de jeux en remplacement du jeu désuet et brisé et que plusieurs de ceux-ci nécessitent une installation professionnelle dans le but d'en assurer la garantie;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation hivernale de la patinoire et que le conseil est d'avis d'optimiser l'utilisation de l'infrastructure en saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RESOLU:

DE PROCEDER l'octroi du contrat pour l'installation des jeux a Groupe Lavallée et de procéder à l'achat de deux (2) paniers de basketball.

Ces dépenses seront attribuées au poste budgétaire 59 13205 000 « surplus affecté – jeux et chemins ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AFFAIRES DIVERSES

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RESOLU:

DE PROCLAMER le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

ET DE SOULIGNER cette journée en tant que telle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

VENTE DE GARAGE – AUTORISATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

D'OFFICIALISER la tenue de trois (3) fins de semaine cette année où les citoyens pourront organiser des ventes de garage sans nécessiter un permis, soit avant la collecte des gros rebus. À chaque année, les dates seront communiquées aux citoyens via différents canaux de communication de la municipalité;

ET d'ajouter pour cette année, la fin de semaine du 10 et 11 mai, 5 et 6 juillet et 11, 12 et 13 octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TOILETTES MOBILES – AUTORISATION

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'INSTALLER une (1) toilette chimique au parc Elphège-Filiatrault
D'INSTALLER une (1) toilette chimique au parc du Centre communautaire
D'INSTALLER une (1) toilette chimique au garage municipal

D'AUTORISER la directrice générale, à procéder à la location de trois (3) toilettes mobiles auprès de la compagnie *Les cabinets Maska* pour une période d'environ cinq (5) mois. Le coût total pour cinq (5) mois est d'environ 5 500 \$, taxes en sus, incluant l'installation et la désinstallation des toilettes ainsi qu'un distributeur de mousse antiseptique pour chaque toilette.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 « Entretien et réparation du parc ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE RECONNAISSANCE MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS (MAE)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de la reconnaissance *Municipalité amie des enfants* (MAE);

DE CONFIRMER que les nommées madame Kim Martin-Blais et madame Anolise Brault au dossier soient les porteurs du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE);

Procès-verbal

Séance du 6 mai 2025

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin;

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Municipalité à mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les trois (3) engagements figurant audit dossier de candidature pour la reconnaissance MAE;

ET QUE la Municipalité s'engage à :

1. Mettre en œuvre les trois engagements inscrits au dossier de candidature Municipalité amie des enfants;
2. Annoncer publiquement l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des enfants. Ex.: Organiser un événement de lancement, une campagne de communication, faire l'annonce lors du conseil municipal;
3. Promouvoir les droits de l'enfant en célébrant chaque année la Journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre;
4. Tout au long des trois prochaines années, communiquer votre appartenance au réseau Municipalité amie des enfants et diffuser l'état d'avancement de vos engagements, ainsi que toutes autres actions réalisées en faveur des enfants auprès de la population et notamment auprès des enfants;

5. Après 18 mois, effectuer un suivi auprès d'Espace MUNI sur l'état d'avancement des engagements en envoyant un rapport de mi-étape.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU de lever la séance à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

N.B. La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.

Procès-verbal

Séance du 3 juin 2025

Version abrégée du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le mardi 3 juin 2025 à 20 h 02 au centre communautaire, sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Sylvain Lafrenaye

ET RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 mai 2025 tel qu'il est rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SOMMAIRE MAI	
Salaires nets	39 075.88 \$
Comptes du mois déjà payés	74 115.35 \$
Comptes du mois à payer	110 531.70 \$
TOTAL	223 722.93 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DÉPÔT DU BILAN AU 31 MAI 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil à titre informatif un bilan financier de la municipalité au 31 mai 2025.

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER 2024 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose devant le conseil, le rapport financier de l'exercice 2024 ainsi que le rapport du vérificateur externe suivant l'avis public donné le 26 mai dernier.

RÈGLEMENT 570-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement portant le numéro 2025-05-088 a régulièrement été donné par Madame la conseillère Anolise Brault lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

ET RÉSOLU que le règlement intitulé « RÈGLEMENT 570-2025 CONCERNANT LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES-OUTILS DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE » soit adopté, tel que rédigé, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ARCHITECTE – OFFRE DE SERVICE – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entamera des travaux au centre communautaire;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier ses mêmes plans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le mandat à la firme Boulianne Charpentiers architectes, selon l'offre de service reçue.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 70120 522 «entretien & réparation du centre communautaire».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

MODIFICATION – PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU :

QUE La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à déga- ger le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et man- dataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fonde- ment une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au mi- nistère des Affaires municipales et de l'Habitation de la program- mation de travaux 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernemen- tale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immo- bilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera ap- portée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la

programmation de travaux 4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

PROGRAMME DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉ- CURITÉ – MISE EN PLACE DU PROGRAMME – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la CNESST à procéder à une intervention ayant pour but de documenter la prise en charge de la santé et la sécurité du travail ainsi que la mise en application d'un programme de prévention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé parAnolise Brault

IL EST RÉSOLU :

QUE le programme de prévention mai 2025 de la municipalité pré- parée par madame Myriam Fournier, directrice générale soit adopté;

ET QUE madame Myriam Fournier, soit nommé(e) responsable de la mise à jour et de la révision du programme de prévention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

FONDS DE ROULEMENT – REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT QUE le fonds de roulement n'a pas été remboursé en 2022, 2023, 2024 et 2025.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE REMBOURSER le fonds de roulement d'une somme de 108 482.67\$ représentant:

4 ^e versement	Achat d'un camion utilitaire incendie	8 480.46 \$
5 ^e versement		8 480.46 \$
3 ^e versement	Achat d'une lame à neige 2020	2 991.09 \$
4 ^e versement		2 991.09 \$
5 ^e versement		2 991.09 \$
3 ^e versement	Achat d'un tracteur John Deere	5 826.80 \$
4 ^e versement		5 826.80 \$
5 ^e versement		5 826.80 \$
2 ^e versement	Achat Camion voirie Ford F-250	10 288.78 \$
3 ^e versement		10 288.78 \$
4 ^e versement		10 288.78 \$
5 ^e versement		10 288.78 \$
2 ^e versement	Achat d'un tracteur à gazon Grasshopper	5 978.24 \$
3 ^e versement		5 978.24 \$
4 ^e versement		5 978.24 \$
5 ^e versement		5 978.24 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOGICIEL ÉLECTION – OFFRE DE SERVICE – MANDAT

ATTENDU QUE la municipalité utilise actuellement le logiciel PER-FAS pour la gestion des scrutins municipaux;

ATTENDU QUE ce logiciel ne sera plus supporté par l'application actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité autorise le changement du logiciel électoral actuellement en place pour le logiciel SYGEM;

ET QUE le contrat d'acquisition et d'implantation du logiciel soit octroyé à PG pour un montant total de 2 581.00 \$ plus taxes applicables;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 14000 414 « admin & informatique élection ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – RAPPORT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire appuyé par Anolise Brault

ET résolu que le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2024 soit publié dans le journal municipal « Le Rochvillois » qui est distribué gratuitement à chaque adresse de la municipalité ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ADMINISTRATION – OFFRE DE SERVICE GESTIM – MANDAT

ATTENDU QUE l'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement est présentement en congé de maladie;

ATTENDU QUE la Municipalité ne dispose pas, à l'interne, des ressources suffisantes pour combler temporairement cette absence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Jacynthe Potvin

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal mandate la firme GESTIM afin d'assurer, à titre temporaire, les services professionnels en urbanisme habituellement assumés par l'inspectrice municipale;

QUE le mandat confié comprenne, notamment, l'analyse et le traitement des demandes de permis et certificats, la vérification de la conformité aux règlements d'urbanisme, le suivi des plaintes, ainsi que toute autre tâche jugée nécessaire à la bonne administration

de la réglementation d'urbanisme;

QUE les honoraires soient versés conformément à l'offre de services déposée par GESTIM en date du 3 juin 2025, selon les modalités prévues;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 61000 411 « Services professionnels ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

FORMATION ICARIUM – ADHÉSION DIRECTEUR SERVICE INCENDIE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER monsieur Richard Hébert, directeur du Service de sécurité incendie, à participer à la formation proposée par la firme ICARIUM au montant de 200 \$;

DE FACTURER la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton, selon l'entente en vigueur, afin de partager à parts égales, les dépenses totales autorisées pour la participation de monsieur Richard Hébert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

TRANSPORT

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE Entreprise MMR Turcotte inc a résilié son contrat faute de ne plus être dans la liste des soumissionnaires pour une période de 5 ans suivant le Règlement de Gestion Contractuelle de la municipalité de Saint-Jude;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de fauchage et débroussaillage au soumissionnaire conforme soit à André Paris inc au coût de 10 865.14 \$ pour trois (3) levée;

QUE la présente résolution fait office de contrat entre les parties.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 « entretien des routes ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

HYGIÈNE DU MILIEU

BARRIÈRE STATION ÉPURATION – ACHAT

CONSIDÉRANT QUE l'accès aux lots 3 334 489 et 3 334 490 non contrôlé a occasionné des préoccupations concernant la sécurité, le vandalisme et la circulation non permise sur des terrains municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anolise Brault
appuyé par Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité autorise l'installation d'une barrière d'accès au chemin menant à la station d'épuration et au lot voisin, afin d'en contrôler l'accès et d'en assurer la sécurité;

ET QUE le contrat pour la fourniture et l'installation de la barrière soit accordé à Clôture Sécuribec pour un montant de 5 000.00\$ plus taxes applicables selon les modalités présentées dans la soumission du 1^{er} mai 2025 et de l'installation du mécanisme et son temps d'installation au montant approximatif de 3 000.00\$;

ET QUE les frais et dépenses soit séparer en part égale avec le propriétaire du lot voisin numéro 3 334 490.

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire 02 414000 522 « entretien & réparation Usine traitement des eaux ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

DÉPÔT DU SOMMAIRE DE L'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE MAI 2025

La directrice générale et greffière trésorière dépose devant le conseil municipal le sommaire de l'émission des permis pour le mois de mai 2025.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 2 709 022

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 709 022 a présenté la demande de dérogation mineure 2025-1041 à l'effet de;

- La superficie de plancher est de 321 mètres carrés, ce qui requiert un minimum de 17 cases de stationnement et seulement 9 cases sont prévues, ce qui constitue un écart par rapport aux exigences du règlement de zonage

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal ACCEPTE la demande de dérogation mineure 2025-1041;

ASSUJETTI la dérogation mineure 2025-1041 de reconfigurer les cases de stationnement situées en cours latérale, quitte à en réduire le nombre, où de les positionner autrement afin d'éviter que les véhicules aient à circuler sur le terrain voisin pour quitter le stationnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE PIIA LOT 6 103 904

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 103 904 a présenté une demande dans le cadre du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2025-1045 à l'effet de;

- Construire un nouveau bâtiment accessoire sur un lot assujéti au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Grégoire
appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal ACCEPTE la demande de PIIA 2025-1045;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

DEMANDE DE PIIA LOT 2 709 081

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 2 709 081 a présenté une demande dans le cadre du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2025-1048 à l'effet de;

- Demande de largeur de minimum de terrain à 20 mètres sur un lot assujéti au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Hébert
appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil municipal ACCEPTE la demande de PIIA 2025-1048;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

ÉMONDEUR – OFFRE DE SERVICE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite mandater une entreprise spécialisée en émondage pour effectuer les travaux requis dans les parcs municipaux pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye
appuyé par Anolise Brault

IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité mandate l'entreprise Olivier de la sablonnière pour effectuer les travaux d'entretien et d'émondage des arbres dans les parcs municipaux pour l'année 2025 selon l'offre de service datée du 9 mai 2025;

QUE les travaux incluent, entre autres, l'élagage, l'abattage d'arbres

dangereux, le déchetage des branches, ainsi que le nettoyage des lieux;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la conclusion de ce mandat;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2025 et sera attribuée au poste budgétaire « Surplus non-affectée ».

NOMINATION TEMPORAIRE – INSPECTEUR EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité mandate la firme GESTIM et leur employé M. Mathieu Sénécal pour le poste temporaire d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil procède à la nomination temporaire de M. Mathieu Sénécal à titre de d'inspecteur en bâtiment et en environnement en date du 3 juin 2025;

ET QUE M. Mathieu Sénécal soit désigné à occuper, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude, les fonctions suivantes:

- Fonctionnaire désigné pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales;
- Personne désignée en vertu de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et en référence à la clause 5 de l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains;
- Fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du Règlement régional numéro 05 164 relatifs à la protection des boisés;
- Secrétaire du comité de démolition;
- Secrétaire du comité de consultation d'urbanisme (CCU);

DE procéder à la nomination temporaire de M. Mathieu Sénécal conformément à l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales, au poste de conciliateur-arbitre chargé de régler les mécontentes visées à l'article 36 de cette même loi, pour l'ensemble des propriétaires du territoire de la municipalité;

ET QUE la rémunération et les frais reliés au travail du conciliateur-arbitre sont répartis au prorata de la part des propriétaires intéressés aux travaux selon l'article 41 de la Loi sur les compétences municipales;

QUE M. Mathieu Sénécal soit autorisé à délivrer des constats d'infraction pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude en vertu de tous règlements de la Municipalité ainsi que ceux que la Municipalité doit appliquer;

DE TRANSMETTRE à la cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe la présente résolution procédant à la nomination d'une personne désignée à pouvoir émettre des constats d'infraction à l'égard de certains règlements de la Municipalité de Saint-Jude.

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

NOMINATION TEMPORAIRE – INSPECTEUR RÉGIONAL ADJOINT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacynthe Potvin appuyé par Richard Hébert

IL EST RÉSOLU:

DE DÉSIGNER, aux fins d'administration et de délivrance des permis et certificats du Règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude, M. Mathieu Sénécal pour agir à titre d'inspecteur régional adjoint sous l'autorité de l'inspecteur régional de la MRC des Maskoutains;

DE DÉSIGNER le fonctionnaire, M. Mathieu Sénécal, responsable de la délivrance des permis et certificats exigés en vertu des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Jude, inspecteur adjoint responsable de l'application du Règlement de contrôle intermédiaire 24-648 relatif aux éoliennes de la MRC des Maskoutains, dans les limites des devoirs et pouvoirs prévus à ce règlement, et consent sa nomination à ce titre.

et DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

LOISIRS ET CULTURE

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DIVERSES

AUCUN POINT À L'ORDRE DU JOUR

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* une période de questions est offerte à l'assistance.

RAPPORT DES ÉLUS – INFORMATION

Cette section est une période d'information sur les différents comités où siège chacun de nos élus.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye appuyé par Jacynthe Potvin

ET RÉSOLU de lever la séance à 20 h 59.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères

N.B. La version intégrale du procès-verbal est disponible sur le site web de la municipalité.

Le conseil souhaite rappeler que toutes les séances sont ouvertes au public.

Bienvenue à tous !

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

5 août 2025 – 20 h

2 septembre 2025 – 20 h



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

514 388-9233

www.associationiris.ca

Centre de services scolaire de la région de Saint-Hyacinthe

450 773-8401

www.csssh.qc.ca

Régie Aqueduc Richelieu-Centre

450 792-2001

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350

www.riam.quebec

La clé sur la porte (Service 24/7)

450 774-1843

www.clesurlaporte.org

Réseau Internet Maskoutain

450 250-5050

www.rimaskoutain.com

MRC des Maskoutains

450 774-3141

www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810 et 450 774-3170

infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173 et 450 774-3170

infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Carolyn Vincent
PRATICIENNE EN MASSOTHÉRAPIE

Prenez soin de vous dans
le confort de votre foyer

Massage détente / tensions musculaires

450 365-3443 | carolynv.massotherapie@gmail.com

Sylvain Dumais
450 223-4211

9455-4557 Québec inc.
**TRANSPORT
GÉNÉRAL**

NIR: R-149155-5

Saint-Louis, Québec J0G 1K0

NETTOYAGE D'AUTOS
nick

450 702-3821

nettoyageautonick@hotmail.com

detailingnick.ca Nettoyage d'autos Nick

ESPACE DISPONIBLE !

Contactez le bureau municipal au
450 792-3855 poste 0



Joanie RICHARD
Pharmacienne-propréitaire

Livraison gratuite dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments, lavage d'oreilles, dépistage du streptocoque, santé voyage, traitement de conditions mineures, ajustement de la médication et plus encore!

Prenez RDV sur clicsante.ca ou via ce code QR 

Accès>pharma 5950, rue Martineau
chez Walmart  St-Hyacinthe, J2R 2H6
450 796-4006



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com  


SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



EQUITRACT ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558

NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES



2025-2026

Découvrez les membres de votre CA

À la suite de notre assemblée générale annuelle, vous avez pu
faire entendre votre voix!



Anne-Marie St-Germain
Présidente
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Vincent Palardy
Premier vice-président
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Sylvie Gosselin
Deuxième vice-présidente
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Jausée Carrier
Secrétaire
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Serge Audette
Administrateur
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Audrey Blouin
Administratrice
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Ty Diep
Administrateur
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Patrick Holenn
Administrateur
St-Hyacinthe,
St-Barnabé-Sud,
St-Charles-sur-Richelieu,
St-Simon et St-Hugues



Jessy Bissonnette
Administratrice
St-Dominique et St-Liboire



Frédéric Demers
Administrateur
St-Dominique et St-Liboire



Odette L. Perron
Administratrice
La Présentation,
St-Bernard-de-Michaudville,
St-Denis-sur-Richelieu,
St-Jude, Ste-Madeleine,
Ste-Marie-Madeleine



Martin Nichols
Administrateur
La Présentation,
St-Bernard-de-Michaudville,
St-Denis-sur-Richelieu,
St-Jude, Ste-Madeleine,
Ste-Marie-Madeleine



Jacinthe Martin
Administratrice
St-Pie et St-Damase



Pierre-Frédéric Mathieu
Administrateur
St-Pie et St-Damase

Félicitations et bienvenue aux membres du conseil
d'administration qui s'investissent et mettent à profit
leurs compétences pour vous représenter et faire
entendre vos besoins.

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Pour nous faire parvenir vos articles, vous adresser au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude, QC J0H 1P0 ou par courriel : admin@saint-jude.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS

(pour 6 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ?

Contactez le bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois*.

Téléphone : 450 792-3855, poste 0.

Carte professionnelle 75 \$/année pour 6 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	75 \$/année
1/4 page de publicité	130 \$/année
1/2 page de publicité	230 \$/année
1 page complète de publicité	350 \$/année
1/4 page de publicité (une parution)	30 \$/unité
1/2 page de publicité (une parution)	60 \$/unité
1 page de publicité (une parution)	100 \$/unité

Location de salle

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? Saviez-vous que vous pouvez louer des locaux du centre communautaire ?

Un tarif résident/non-résident est appliqué pour la location. Afin de vous assurer d'avoir votre date voulue pour votre événement, il s'agit de s'adresser au bureau municipal pour réserver et signer votre contrat !

Cependant, les locaux sont prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude.

Pour toutes informations ou réservations 450 792-3855, poste 0 ou via courriel au info@saint-jude.ca.

Les tarifs sont assujettis aux taxes applicables en vigueur. Le dépôt sera remboursé lorsque l'inventaire des lieux sera effectué et que tout soit conforme.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF (avant taxes)
Salle Roger-Roy (grande salle)	200 \$
Dépôt pour location	75 \$
Salle des loisirs (patineur)	100 \$
Non-résidents	+60 \$



**NOTRE OBJECTIF,
VOTRE
SATISFACTION !**

Une équipe professionnelle
qui comprend vos besoins.
Toujours soucieux de vous
offrir le meilleur service !



Mélissa GUERTIN
courtier immobilier

Pierrette SYNNOTT
courtier immobilier

Daniel GUERTIN
courtier immobilier agréé DA

RE/MAX
RENAISSANCE Daniel Guertin

3100, av. Cusson, bur. 101,
Saint-Hyacinthe

450.771.7707

Coordonnées

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855
Télécopieur: 450 792-3828
Courriel: info@saint-jude.ca
Site Internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture: Lundi au jeudi – 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi – Fermé

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 9-1-1

Adresse de la caserne: 1427, rue Ste-Catherine
Téléphone: 450 792-3855, poste 6
Directeur incendie: Richard Hébert
Courriel: incendie@saint-jude.ca

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: 450 792-3855, poste 8
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Edouard
Téléphone: 450 792-3943
Curé: Pierre Cordeau

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Adresse: 934, rue du Centre
Téléphone: 450 250-2485
Télécopieur: 450 924-0953
Courriel: info@agedorstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: 450 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: 450 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi – 9 h à 11 h 30
Lundi, mardi, mercredi et vendredi – 16 h à 17 h 30
Jeudi – 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: 450 768-1200
Heures d'ouverture: Mercredi – 8 h à 12 h
Prélèvements: 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Centre de prélèvements sanguins seulement.

Pour prendre rendez-vous: www.santeprelevements.com ou 1 844 448-6826.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)

Adresse: 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone: 1 855 472-5700

PERSONNEL MUNICIPAL

Informations générales

info@saint-jude.ca

Isabelle Rossignol

Agente au service à la clientèle
admin@saint-jude.ca | (poste 0)

Myriam Fournier

Directrice générale
et greffière-trésorière
dg@saint-jude.ca | (poste 1)

Sophie Beaudreau

Directrice générale adjointe
et greffière trésorière adjointe
mun@saint-jude.ca | (poste 2)

Kim Martin-Blais

Technicienne en loisirs
et à la vie communautaire
loisirs@saint-jude.ca | (poste 3)

Stéphanie Lavallée

Technicienne comptable
tech@saint-jude.ca | (poste 4)

David Jacob

Responsable de la voirie
voirie@saint-jude.ca | (poste 5)

Eveline Guilmain

Inspectrice en bâtiment
et en environnement
inspecteur@saint-jude.ca | (poste 7)

VERSEMENTS TAXES MUNICIPALES 2025

2 ^e versement:	28 juin 2025
3 ^e versement:	28 septembre 2025
4 ^e versement:	28 novembre 2025

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Calendrier | Juillet 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1  Tabata – 19 h <i>Fête du Canada</i>	2  Recyclage Yoga – 19 h	3  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	4	5 Ventes de garage Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
6 Ventes de garage	7 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	8  Séance du conseil 20 h	9  Déchets  Gros rebuts Yoga – 19 h	10  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	11	12 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
13	14 KKaraté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	15	16  Recyclage	17  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	18	19 Karaté pour tous – 9 h 15 Kobujutsu – 10 h
20	21 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	22	23  Déchets	24  Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	25	26 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
27	28 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	29	30  Recyclage	31  Organique	HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h Mercredi – 19 h à 20 h 	

Calendrier | Août 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE: Lundi – 19 h à 20 h Mercredi – 13 h 30 à 17 h					1	2 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
3	4 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 Séance du conseil 20 h Tabata – 19 h	 Déchets 6	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	8	9 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
10	11 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 Tabata – 19 h	 Recyclage 13	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	15	16 Tournois de soccer (enfants) Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
17 Tournois de soccer (enfants)	18 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 Tabata – 19 h	 Déchets 20	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	22	23 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
24 Tournois de soccer (enfants)	25 Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15	 Tabata – 19 h	 Recyclage 27	 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30	29	30 Karaté pour tous – 9 h Kobudo – 10 h
31	Karaté débutants – 18 h Karaté adultes – 19 h Kobudo – 20 h 15			 Organique Cardio-Muscu – 19 h 30		